

An aerial photograph of a modern residential development. The houses are white with dark grey roofs. Several houses have solar panels installed on their roofs. The houses are surrounded by greenery and a paved area with a few cars. A central text box is overlaid on the image.

Les communautés d'énergie renouvelable, Le projet Coléco

Les Comptoirs de l'Innovation

Programme



- **Introduction**
- **Le partage d'énergie, cadre légal : Décret Market design et les AGW**
- **Les communautés d'énergie renouvelable : Concrétiser son projet**
- **Les communautés d'énergie renouvelable : le projet Coléco**

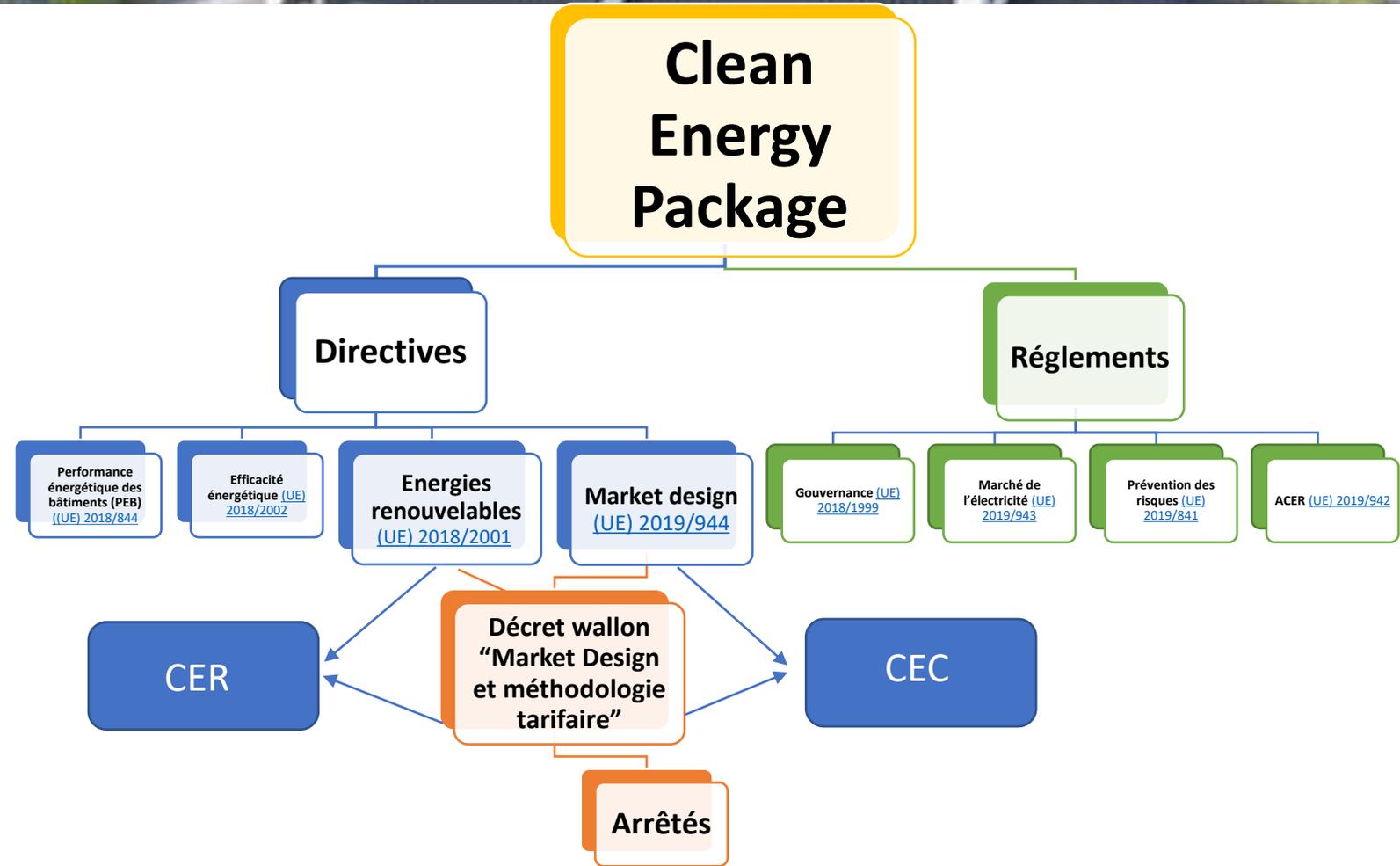


Les communautés d'énergie renouvelable

Introduction

U
E

Région
Wallonne



L'autoconsommation individuelle

Autoconsommation individuelle

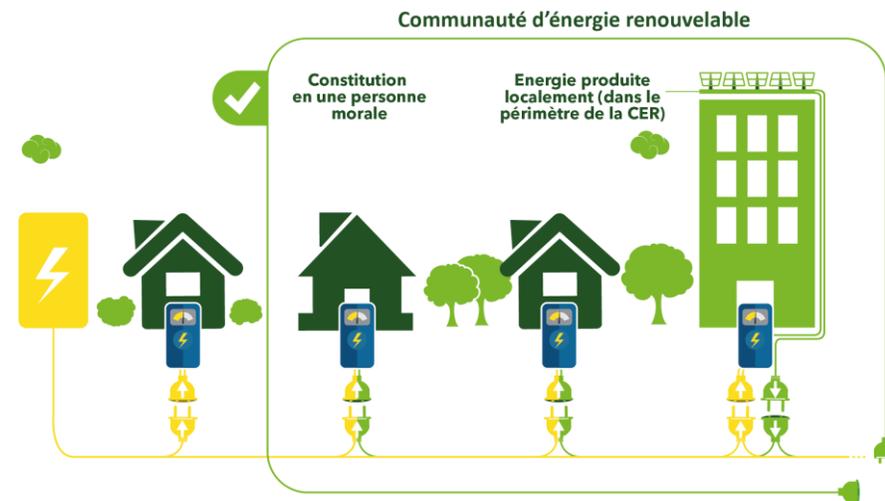
Une opération d'autoconsommation individuelle est le fait pour un producteur (auto-producteur) de **consommer lui-même et sur un même site** tout ou partie de **l'électricité produite par son installation.**



Partage d'énergie : les communautés d'énergie

Dans le cas d'une communauté d'énergie renouvelable:

Un consommateur peut produire de l'électricité via une installation propre et **en faire bénéficier d'autres consommateurs**. Dans ce cas, **le surplus de production est partagé sur le réseau**.



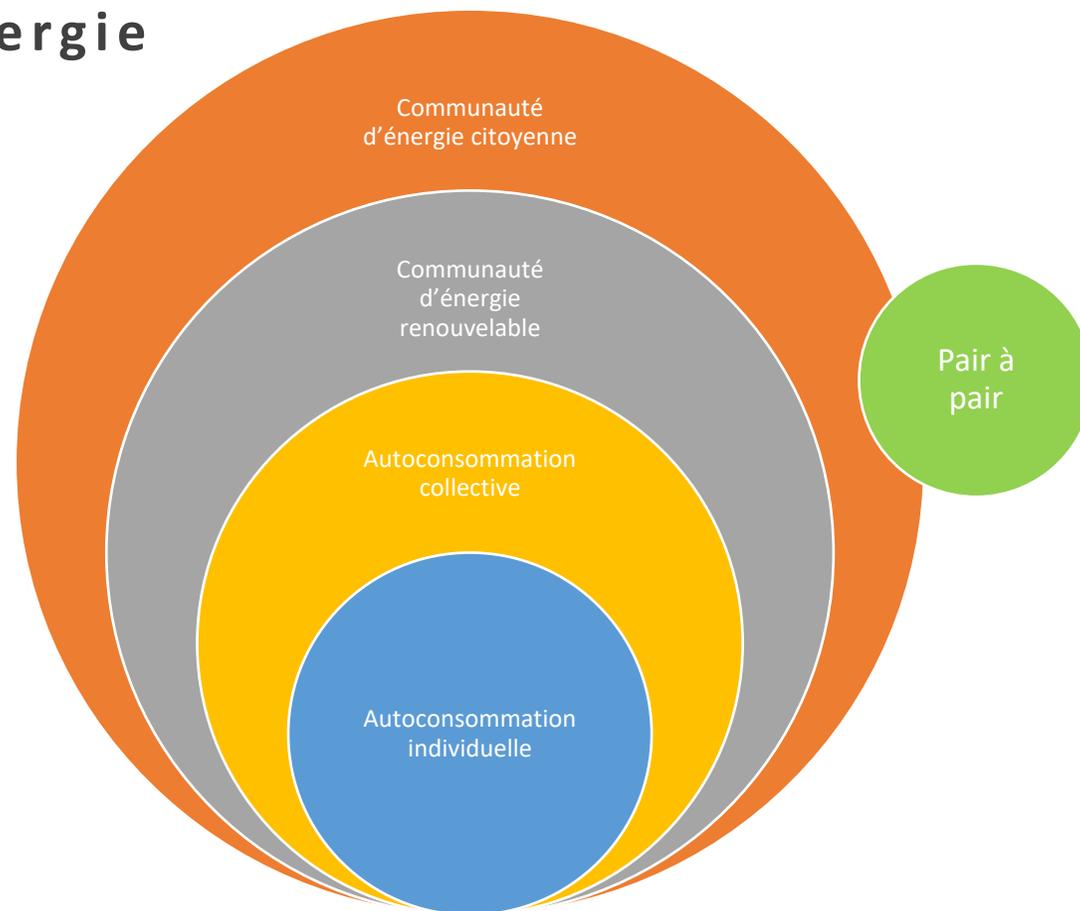
**Le partage d'énergie, cadre légal : Le Décret Wallon
« Market Design » et les AGW**



Objectifs

- Accélérer la transition énergétique au meilleur coût pour le client final
- Amener le client final à devenir partenaire de la transition énergétique
- Concrétiser les possibilités de partage d'énergie
- Mettre en place la tarification adéquate pour le système énergétique de demain

Schéma partage d'énergie



Les Communautés d'énergie

Il s'agit d'une personne morale spécifique dont le principal objectif est de fournir des avantages environnementaux, économiques ou sociaux à ses participants ou en faveur des territoires locaux plutôt que de générer des profits financiers.

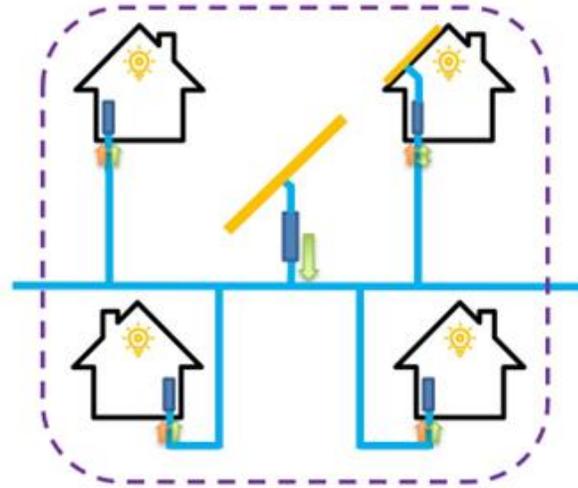
Elles sont de deux sortes :

- Communauté d'énergie renouvelable (CER)
- Communauté d'énergie citoyenne (CEC)

| | CER | CEC |
|-------------------|---|--|
| Périmètre | Local | Non limité |
| Énergie | Renouvelable | Non précisé |
| Contrôle effectif | Citoyens, autorités locales, PME <u>situés au sein du périmètre local</u> | Citoyens, autorités locales, petites entreprises |
| Participants | Citoyens, autorités locales, PME au sein du périmètre | Non limité |

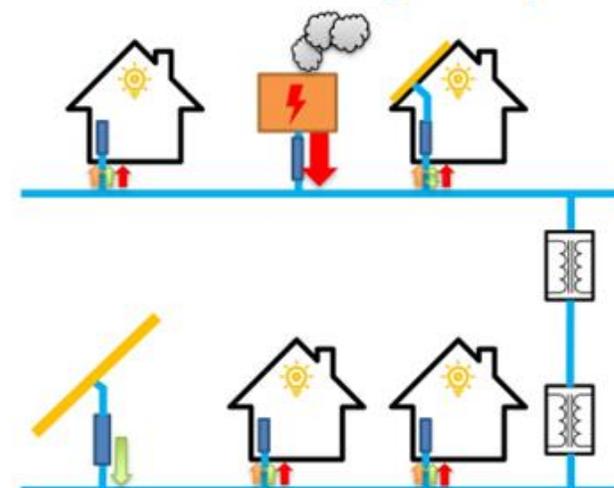
Les Communautés d'énergie

Communauté d'Énergies Renouvelables



- Flux électrique provenant du réseau
- Flux d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables

Communauté d'Énergie Citoyenne



- Flux électrique provenant du réseau
- Flux d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables
- Flux d'électricité produite à partir de sources d'énergie non renouvelables

Les activités des Communautés d'énergie:

- Une communauté d'énergie peut :
- Produire de l'électricité ;
 - Fournir de l'électricité (ne requiert pas de licence) ;
 - Autoconsommer de l'électricité produite par ses installations ;
 - Partager entre ses participants l'électricité ;
 - pratiquer l'agrégation;
 - participer à des services de flexibilité
 - Stocker de l'électricité ;
 - Fournir des services de recharge pour véhicules électriques ;
 - Fournir des services liés à l'efficacité énergétique ou autres services énergétique
 - Vendre l'électricité qu'elle produit, non autoconsommée et non partagée

Les activités des Communautés d'énergie:

- Une communauté d'énergie doit :
- Recevoir l'autorisation de la CWaPE ;
 - Renoncer définitivement à la compensation ;
 - Renoncer à l'application du tarif social pour la partie d'électricité; autoconsommée via autoconsommation collective ;
 - Payer des frais de réseaux ainsi que les taxes et surcharges applicables sur l'énergie partagée
 - facturer l'énergie partagée à l'exception des frais de réseau, taxes, surcharges et autres frais régulés applicables
 - Veiller à l'équilibre du réseau : La communauté est financièrement responsable des déséquilibres qu'elle provoque sur le réseau. Elle assure la fonction de responsable d'équilibre ou en délègue la responsabilité à un responsable d'équilibre

Les compteurs ~~intelligents~~ communicants

Les participants d'une communauté d'énergie doivent être munis d'un compteur communicant.

Au plus tard au 1er janvier 2023, l'installation et l'activation de la fonction communicante d'un COCOM (COMPTEUR COMMUNICANT) a lieu systématiquement :

- Lorsque la fonction de prépaiement a été activée
- Au remplacement d'un compteur
- Lors d'un nouveau raccordement
- Sur demande d'un URD

→ Une prime de 157 € HTVA, couvrant le coût du nouveau compteur, est pour le moment, accordée par la Région wallonne à chaque citoyen qui remplace son compteur classique par un compteur communicant (jusqu'au 31 décembre 2023 dans les limites du budget)

Périmètre D'une communauté d'énergie renouvelable

Définition géographique et technique du Concept de Proximité : Liberté laissée aux CER de choisir leur définition de proximité au cas par cas

- **Proximité géographique**

➤ le territoire d'une seule et même commune, sauf dans les cas suivants :

- a) Lorsqu'une installation de production est située sur le territoire de plusieurs communes, la notion de proximité comprend l'ensemble des communes où se situe cette installation ;
- b) **Eolienne** : située à **moins de 9 kilomètres** de la limite entre la commune où elle est située et une commune adjacente, la notion de proximité s'étend à la commune adjacente.

- **Proximité technique**

➤ les points de raccordement au réseau de distribution ou de transport local des participants au partage d'énergie et des installations de production d'électricité doivent se situer en aval du même poste de transformation à haute tension du gestionnaire de réseau de transport local

Double procédure :

Notification
création de la
communauté

Autorisation
partage
d'énergie

Communauté
d'énergie



Les communautés d'énergie renouvelable

Concrétiser son projet

Construire des Communautés d'Énergie Renouvelable

- Elle est composée de producteurs ET de consommateurs
- Ils sont réunis en personne morale
- L'énergie qu'ils produisent localement est consommée sur place
- En outre, elle est 100% renouvelable
- Production et consommation sont mutualisées et synchronisées
- Cette Communauté est gérée comme une coopérative, par un délégué qui agit un peu comme un syndic.



Les premiers pas

- **Où ?** Le périmètre de la communauté
- **Qui ?** Le représentant, les membres de la communauté
- **Quoi ?** La technologie
- **Combien?** Le dimensionnement
- **Comment ?** Le type de communauté (forme juridique), Statuts, les clés de répartition, gestionnaire, le déplacement de charges, ...

Où ? Définir le périmètre d'une communauté

- **Selon la législation**
 - Proximité géographique
 - Proximité technique
- **Mais aussi**
 - des critères démographiques, socio-économiques,... à prendre en compte !!

Population

Mixité du quartier

Critères économiques

Critères techniques et de capacité de réseau

...

Qui ? Le représentant et les membres/participants

- **Selon la législation (Décret)**
 - **Contrôle et participants** : personnes physiques, autorités locales, petites et moyennes entreprises situées au sein du périmètre local
- **Mais aussi**
 - Il est important d'inclure des profils de consommation variés

Quoi ? La technologie

- Sources d'énergie renouvelable

Photovoltaïque

Biométhanisation

éolien

hydrolienne

Combien ? Le dimensionnement

- Basé sur les besoin en termes d'énergie (agrégation des profils de consommation)

afin d'atteindre un **taux d'autoconsommation et de couverture** optimaux pour la communauté d'énergie renouvelable

Comment ? Concrétisation

- Constituer une personne morale : asbl, société coopérative
- Désigner un représentant
- Rédiger les statuts
- Convention entre la communauté et les participants : clauses d'entrée, de sortie, défaut de paiement, etc...
- Notification de création de la communauté
- Clés de répartition
- Autorisation pour le partage d'énergie
- Désigner un gestionnaire
- Suivi et adaptation des consommations (déplacement de charges)
- Facturation
- Etc..



Les communautés
d'énergie

Coléco

La dynamique CoLéco

Un projet-citoyen pour un territoire intelligent

- Au cœur de la **Wallonie picarde**
- Sur base d'**expériences-pilotes**
- Mené dans **9 communes volontaires**
- Pour créer des Communautés d'énergie renouvelable (CER) de **citoyens**
- Des **panneaux photovoltaïques** installés sur les bâtiments communaux



Le photovoltaïque
accessible
à tous



Des **économies**
sur la facture
d'électricité

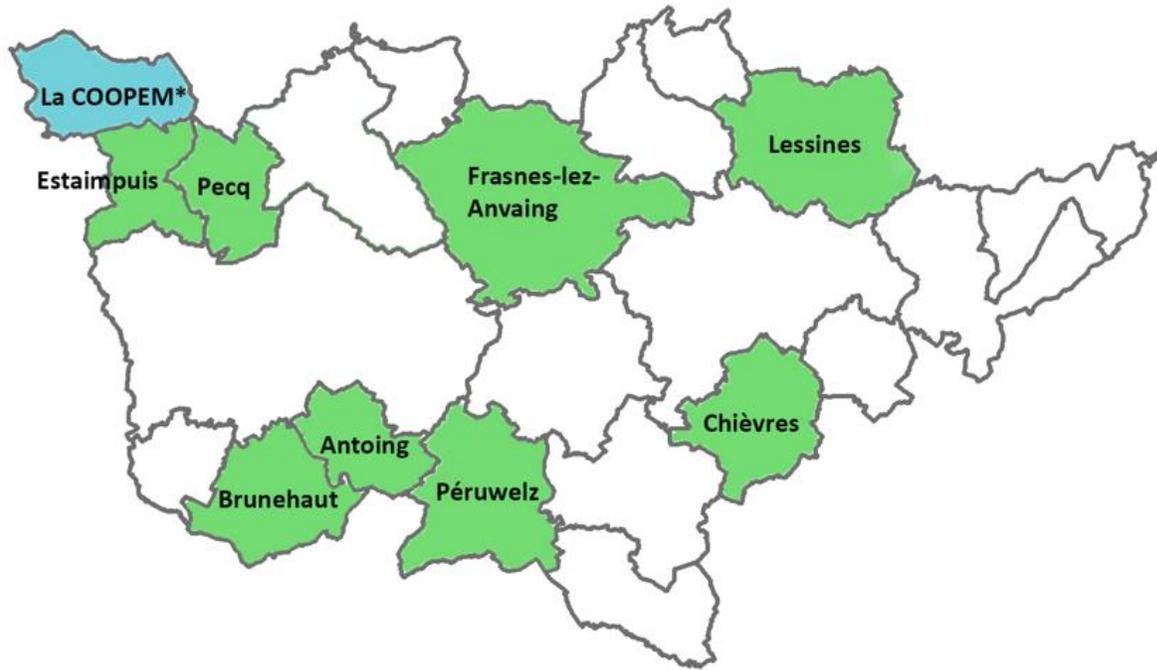


Du **renouvelable**
sur le réseau
de distribution



Des **citoyens**
impliqués dans la
transition énergétique

Les communes participantes



* en collaboration avec la Société de Logements de Mouscron

9 quartiers-pilote
150 ménages
450 KWc de nouveaux PV

Partenaire IT

haulogy 
The IT Integration Company

Soutien financier

digital
wallonia
.be



La méthodologie du projet



Trajet matériel

Trajet participatif

Trajet logiciel



Charte d'adhésion au Projet

En adhérant au Projet Coléco dans ma commune,

- Je réalise un **geste concret pour l'environnement** en favorisant la production et la consommation d'une énergie locale ;
- Je participe à un **projet d'intérêt collectif** au sein de mon quartier ;
- J'agis localement pour soutenir la création de **valeurs et d'emplois de proximité** ;
- Je m'engage dans un **projet participatif** dont l'objectif est de co-construire, dans mon quartier, une communauté d'énergie renouvelable (CER) capable de fonctionner en 2021;
- Je m'engage à **adapter**, dans la mesure de mes possibilités, **mes habitudes de consommation** afin de privilégier l'utilisation de l'énergie verte quand elle est disponible et je réalise, de cette façon, une **économie sur ma facture d'électricité**



Les questions/étapes clés

- où ? Périmètre de la communauté
- Qui ? Membres de la communautés
- Combien ? Dimensionnement

- Comment ? La concrétisation de la communauté : autorisation CWAPE, constitution de la personne morale, statuts, clauses, clés de répartition, facturation, etc

Changer les comportements = déplacements de charges

Suivre la production et la consommation de sa communauté



Trajet participatif

1 Initiation

Atelier Participatif 1
Présentation du projet Coléco aux citoyens et demande d'adhésion.

2 Apprentissage

Atelier Participatif 2
Comprendre sa conso et Déplacer ses charges
Atelier Participatif 3
Déplacement de charges, Smartmeters et outils numériques.

3 Construction

Atelier Participatif 4
Pré-dimensionnement de la CER et réglementation
Atelier Participatif 5
Statuts, clauses, clés de répartition etc...



Les communautés d'énergie

Merci pour votre attention